

“Fiche inscription”Date : **A REMPLIR EN MAJUSCULE SVP // Une fiche par personne****Les informations personnelles:**Adhérent mineur : Adhérent majeur DOJO: Champagnole Arbois Monnet-la-Ville Activités : JUDO TAISO CIRCUIT TRAINING SELF-DEFENSE/JUJITSU CHUTES AUTRE

NOM (de la personne inscrite): _____ PRENOM: _____

DATE DE NAISSANCE : _____ SEXE : _____

ADRESSE : _____

COMMUNE : _____ CODE POSTAL : _____

TELEPHONE FIXE et/ou PORTABLE : _____

Adresse mail : _____

Couleur de ceinture (si déjà été licencié) : _____

Le licencié est porteur d'un handicap ? (Cette information est nécessaire afin de lui porter une attention particulière) : OUI NON

Si oui : Le licencié possède-t-il un dossier MDPH ? OUI NON

Merci de préciser le type de handicap : _____

Handicap moteur Handicap auditif Handicap visuel Handicap mental et troubles associés

Qui prévenir en cas d'urgence: _____ N° de téléphone: _____

Pour les mineurs :

NOM DU PERE (ou responsable légal): _____ NOM DE LA MERE : _____

⇒ Je m'engage à rendre le dossier d'inscription complet avec les pièces ci-dessous fournis avant de monter sur les tatamis : (sans le dossier complet je ne pourrai pas accéder aux tatamis) :

En plus de cette fiche d'inscription remplie et signée, il nous faut :

- Certificat médical papier ou validé sur passeport sportif ou Questionnaire sportif** (voir info sur le site internet du club)
- Le montant de 62€ correspondant à la licence FFJDA+ l'adhésion au JCC** (Espèces ou chèque à l'ordre du JC Champagnolais) Retiré en Septembre 2024 où dès la première montée sur les tatamis, si reprise après Septembre.
Pour les licenciés du Dojo d'Arbois, merci d'ajouter 10€ d'adhésion annuelle à Le 13' soit la somme de 72€
- Le montant de la cotisation annuelle** (Selon cours et réductions) Espèces ou chèque à l'ordre du JC Champagnolais. Si réglée en totalité, le chèque sera encaissé en Septembre 2024 où dès la première montée sur les tatamis, si reprise après Septembre. Si réglé en plusieurs fois (uniquement pour règlement par chèque 2 ou 3 chèques maxi): les chèques devront être donnés au JCC dès le premier cours de reprise. (chèques seront encaissés le 5 des mois suivants)
- Intégrer le listing mail 2024/2025 (recevoir les infos du club, compétitions, changements d'horaires, ...)** Envoyer un mail avec nom, prénom, année de naissance et dojo d'entraînement du licencié à judoclubchampagnole@gmail.com
- Les licenciés 2023-2024 qui étaient sur le listing mail 2023-2024 seront reconduits automatiquement sur le listing 2024-2025 par la peine pour eux d'envoyer un mail pour intégrer le listing 2024/2025
- Pré-valider sa licence sur le site de la FFJDA** www.ffjudo.com } Mon espace } Je prends ma licence (Si pas fait pour les séances d'essai) [Code club : Judo Club Champagnolais CL390090 CHAMPAGNOLE ou ARBOIS ou MONNET-LA-VILLE]

Toutes les infos sur le site internet du club www.judoclubchampagnolais.fr onglet : inscription 2024/2025

Les affaires pour pratiquer:

Une **paire de claquettes, tongues** ou **Zôris** (spécialement pour le Dojo, pour accéder du vestiaire aux Tatamis)

Une **gourde** ou bouteille d'eau

Pour les Judokas et Jujitsuka = Un **Judogi** ou Kimono blanc (Or séance d'essai). Celui-ci peut s'acheter dans un magasin de Sport ou directement au club sur commande.

Un **sac de sport** avec à l'intérieur : un paquet de mouchoir, une petite serviette de toilette et une petite bouteille de gel hydro alcoolique.

Les + :

Cheveux longs attachés. Pas de bijoux, de maquillage, de vernis à ongles pour la pratique du Judo, Jujitsu et Self-défense.

Les féminines doivent avoir un t-shirt (blanc en compétition) sous le judogi lors de la pratique sur les tatamis.

Autorisation pour les majeurs ET autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) : _____

et agissant en qualité de père *, mère *, tuteur *, de l'enfant inscrit au recto :(*) *rayer les mentions inutiles*

⇒ Déclare avoir pris connaissance des modalités de pratique des activités, des horaires, des lieux d'exercices. (Le professeur et les membres du bureau ne sont pas responsables du licencié en dehors des heures de cours.).

⇒ Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club présent au Dojo et de l'extrait ci-dessous et m'engage à le respecter et à le faire respecter à mon enfant.

⇒ Je déclare que les informations mentionnées sur cette fiche sont exactes.

⇒ Je pratique ou autorise mon enfant à pratiquer les différentes activités sportives proposées dans le club.

⇒ Reconnaiss avoir été informé des risques normaux inhérents à la pratique des activités sportives, des obligations qu'elles comportent et déclare les accepter ou les accepter pour mon enfant.

⇒ Donne mon accord pour les déplacements/hébergements sportifs tels qu'ils sont proposés par le club.

⇒ Autorise le Judo Club à valider directement la licence sportive sur l'extranet fédéral.

⇒ Autorise les responsables du club, en cas d'urgence à se substituer à moi pour tous les actes nécessaires à ma sécurité ou à ma santé ou celle de mon enfant et à prendre toutes décisions que l'urgence médicale ou chirurgicale nécessiterait sur demande d'un médecin.

⇒ J'autorise le Club à me photographier ou à photographier mon enfant dans le cadre d'un cours et à laisser paraître ces photos sur le site internet du club, le Facebook du club, la page Instagram ou encore la presse.

⇒ J'autorise le professeur et les membres du bureau à me donner ou à donner à mon enfant des soins : poche de froid, bombe de froid, pansements, coton dans le nez si saignement OUI NON

⇒ J'ai ou mon enfant à un/des problèmes de santé particulier ou des allergies :

NON OUI Si oui merci de préciser :

Attention, les orientations religieuses ne sont pas à être connues par le professeur ou les membres du bureau. Les activités du JCC sont ouvertes à tous et pour tous. Aucun signe de religion ne doit apparaître sur les tatamis lors de la pratique sportive.

Extrait du règlement intérieur du Club. Celui-ci est consultable en entier au DOJO du club

⇒ **Les adhérents ne pourront accéder aux tatamis sans un dossier complet** (signé par le responsable légal pour les mineurs).

⇒ Le règlement est dû dans sa totalité. Les judokas démissionnaires, ne pourront solliciter un quelconque remboursement de la part du club, sauf pour contre-indications médicales à l'exercice du judo dûment justifiées par un médecin d'une durée de plus de 3mois.

⇒ Le **certificat médical** (Apte à la pratique et sans contre-indication à la compétition pour les compétiteurs) pour la saison sportive en cours est obligatoire pour pratiquer l'activité dans le club. Il doit être présenté au professeur pour être validé (une cipe doit être fournie au club). Les certificats médicaux sont valables 3ans si le Cerfa n°15699*01 Questionnaire de Santé « QS-Sport » a été rempli et que l'attestation QS Sport a été remplie et signée et montrée au club) Infos sur le site internet du club www.judoclubchampagnolais.fr

⇒ La **licence** (assurance) FFJDA est obligatoire pour pratiquer l'activité sportive. Si après la première séance d'entraînement, la licence reste impayée, les dirigeants du club se verront dans l'obligation de refuser à l'adhérent l'accès au tatami pour des raisons de responsabilité en cas d'accident. La licence doit être directement validée sur le site de la FFJDA par le licencié.

⇒ Les licenciés ont la possibilité de souscrire aux garanties complémentaires FFJDA et « Indemnités Journalières ». (Voir affichage général au DOJO) et sur le site internet de la FFJDA: <https://www.ffjudo.com/assurance>

⇒ **Pendant les vacances scolaires et les jours fériés et pont**, les cours ne sont pas assurés. Sauf décision contraire des professeurs qui préviendront des jours exceptionnels d'ouverture. **Fin de la saison sportive 2023/2024 la Dimanche 22 Juin 2025.**

⇒ Le club décline toute responsabilité en cas d'accident survenu en dehors des heures de cours et **en dehors du DOJO.**

⇒ **Discipline** : Le non-respect du règlement intérieur expose l'adhérent à une sanction. Elle sera prononcée par les membres du bureau. En fonction de sa gravité, cette sanction peut aller du simple avertissement à l'exclusion définitive de l'adhérent du club sans remboursement des cotisations.

⇒ **Les informations du judo Club** (Changements d'horaires, cours spéciaux, stages, ...) sont envoyées par mail uniquement. Par souci écologique, il n'y a pas de papiers individuels.

A

Signature :

(du responsable légal pour les mineurs)

Le